

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une seconde édition de l'Appel des 30 ! pour la Vallée de la Chimie

Après le succès de la première édition, lancée en 2014, la Métropole de Lyon ouvre, le 1^{er} septembre, l'édition 2016 de l'Appel des 30 !

Cette initiative partenariale unique en Europe vise à valoriser les gisements fonciers mobilisables, pour accueillir des activités innovantes des filières chimie, cleantech, énergie et environnement dans la Vallée de la Chimie ; et ainsi faire de ce territoire de 11 000 hectares sur 25 km au sud de Lyon une référence européenne sur ces secteurs porteurs.

Forts de l'expérience de la première édition, les partenaires publics et privés de L'Appel des 30 ! élargissent aujourd'hui l'offre d'implantation et d'accompagnement, pour offrir aux porteurs de projets des conditions d'attractivité optimales, à travers la mise à disposition de 20 hectares de foncier, 50 000 m² de locaux, 33 hectares de paysage productif et 87 000 m² de surfaces pour le photovoltaïque.



« L'Appel des 30 ! est une occasion unique d'expérimenter la construction d'un projet opérationnel, en collaboration avec des partenaires publics et privés, et de développer des synergies dans un écosystème industriel dynamique, au cœur du 2^{ème} pôle économique français » explique David Kimelfeld, vice-président au développement économique de la Métropole de Lyon.

« Cette initiative innovante, portée par la Métropole de Lyon, illustre de manière concrète notre stratégie de diversification économique, visant à anticiper les évolutions de la filière chimie, à renforcer les filières énergie et environnement, et à accompagner l'émergence des activités Cleantech ».

Dans la continuité de l'édition 2014, l'Appel des 30 ! Edition 2016 s'adresse aux porteurs de projets innovants, qu'ils soient entreprises industrielles des filières chimie / énergie / environnement ou opérateurs en immobilier d'entreprise. L'appel à projets s'élargit par ailleurs à de nouveaux types de projets, en intégrant des surfaces propices au développement d'installations photovoltaïques ou à la mise en œuvre de projets de paysage productif.

Au total, le nouvel appel à projets propose ainsi :

- **20 hectares** d'emprises à l'intérieur des sites industriels Arkema, Bluestar Silicones, Kem One, Solvay Belle Etoile et Solvay RICL ;
- **50 000m²** de locaux d'activité dont 10 000m² existants au sein des plates-formes Axel'One
- **87 000m²** de toitures et parkings voués à recevoir des installations photovoltaïques au sein des sites Arkema, JTEKT, Kem One, Vos Logistics, Total Cres, IFP EN ;
- **33 hectares** de fonciers délaissés et/ou très contraints destinés à recevoir des projets de paysage productif.

En complément, les porteurs de projets bénéficieront d'un dispositif d'accompagnement spécifique, intégrant :

- **L'ingénierie réglementaire et technique**, pour l'accompagnement dans la prise en compte des risques technologiques, la conception architecturale et l'aménagement des sites ;
- **L'ingénierie financière** pour soutenir le projet, selon certaines conditions, dans ses étapes de développement.

« La valeur ajoutée de cet appel à projets réside à la fois dans l'importance et la variété du gisement foncier proposé, et dans la forte mobilisation de services d'accompagnement techniques et financiers, de nature à faciliter la réalisation de projets, dans des zones contraintes par les risques technologiques et la pollution des sols » conclut David Kimelfeld.

Les sites à conquérir peuvent faire l'objet de visites par des candidats les 15 et 29 septembre.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 30 octobre 2016 pour déposer leur candidature, et jusqu'au 28 février 2017 pour détailler leur projet. Le dossier de candidature peut-être retiré sur www.appeldes30.fr. Les lauréats seront désignés en mars 2017.

Retour sur la 1^{ère} édition de l'Appel des 30 ! : 75 % des fonciers proposés sollicités et des projets concrets en cours

La première édition de l'Appel des 30 !, lancée en 2014, a permis de sélectionner 16 lauréats, dont 4 opérateurs immobiliers et 12 entreprises industrielles. A ce jour, 3 lauréats sont déjà en phase de construction de leur projet, sur une surface totale de 20 hectares, soit 1/3 des fonciers proposés lors de l'appel à projets. D'autres démarches se poursuivent entre propriétaires et lauréats pour la réalisation de projets sur des fonciers qui portent à 75% le niveau de sollicitation du gisement initial.

Les deux projets les plus avancés sont :

- **Jontrans**, pour l'ouverture prévue en 2018, d'un site de transport/logistique spécialisé dans la chimie, sur 3 hectares du foncier Solvay Belle Etoile « Les Villas » ;
- **Serpol**, pour la création sur 3 hectares d'un foncier de la Métropole de Lyon, d'une plateforme de traitement des terres polluées par un procédé de phytoremédiation, une technique recourant aux plantes.

Les 30 partenaires publics et privés mobilisés pour la Vallée de la Chimie

- **Les partenaires industriels** : Air Liquide, Arkema, Bluestar Silicones, CNR (Compagnie Nationale du Rhône), Engie, IFP Energies Nouvelles, Kem One, Novacap, Solvay, Suez, Total.
- **Les partenaires publics** : les communes de Feyzin, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Solaize, la Métropole de Lyon, les services de l'Etat (DREAL, DDT, DIRECCTE), la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Les partenaires financiers** : l'ADEME*, BPIFrance, le FEDER*, Green Channel, le Groupe Caisse des Dépôts, Somudimec, Total Développement Régional
- **Les autres partenaires** : l'ADERLY*, AMARIS*, ADDVC*, Axelera, Axel'One, la CCI Lyon Métropole, FNAIM, Interfora Ifaip, Tenerrdis, l'Union des industries Chimiques (UIC), l'Union des Industries Chimiques Rhône-Alpes

CONTACTS PRESSE : Agence Amalthea

Coradine Giannitrapani : 04 26 78 27 18 / cgiannitrapani@amalthea.fr

Floriane Gouache : 04 26 78 27 15 / fgouache@amalthea.fr

*ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

FEDER : Fond Européen de Développement Régional

ADERLY : Agence pour le Développement Economique de la Région Lyonnaise

AMARIS : Association Nationale des Collectivités pour la Maitrise des Risques Technologiques

ADDVC : Association pour le Développement Durable de la Vallée de la Chimie